



06 novembre 2009 – Site Internet de la mairie de Sangatte

Actualités

Calais Port 2015

Débat public

Lundi 9 et Mardi 10 novembre à
19h30

à la salle des fêtes de Sangatte
Ouvert à tous

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le dossier de modification simplifiée
du plan local d'urbanisme, relatif à la
suppression et à la réduction de
l'emprise des emplacements réservés
n°s 11 et 10 sera déposé pendant 31
jours consécutifs **du 04 novembre
2009 au 04 décembre 2009**

inclus, en mairies de Sangatte et
Blériot Plage aux jours et heures
habituels d'ouverture des mairies afin
que chacun puisse en prendre
connaissance.

Les éventuelles observations seront
consignées sur **le registre mis à
disposition en mairie de Blériot
Plage** ou adressées par écrit à M. le
Maire de Sangatte qui les annexera
au registre.
